

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Manifeste-de-l-Entreprise-Responsable-une-economie-differente-est-possible,2977.htm>  
!

World Forum Lille 2010 du 24 au 26 novembre 2010 à Lille  
Grand Palais

# **Le Manifeste de l'Entreprise Responsable : une économie différente est possible**

- Finance - Contribution Economique -



Date de mise en ligne : samedi 30 octobre 2010



---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

---

**Une économie différente est possible affirment le Réseau Alliances et le World Forum Lille qui présentent depuis des années des centaines de Bonnes Pratiques initiées par des entreprises du monde entier en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). Le Manifeste de l'Entreprise Responsable s'adresse à toutes les entreprises, - des TPE aux multinationales - qui souhaitent s'engager à partager avec d'autres leurs actions en faveur d'une économie plus responsable. Pour le rendre encore plus concret, le Manifeste est accompagné d'une "boîte à outils", composée de centaines d'exemples de bonnes pratiques, classées par thématiques.**

### **LE MANIFESTE DE L'ENTREPRISE RESPONSABLE pour partager les bonnes pratiques**

L'Entreprise peut assurer et améliorer ses performances économiques tout en respectant les populations et la planète, c'est-à-dire en prenant en compte l'intérêt de toutes les personnes concernées par ses activités ainsi que les nécessités environnementales.

**Les bonnes pratiques mises en oeuvre sur les cinq continents en apportent la preuve.** Elles ne sauraient, à elles seules, constituer la réponse à tous les maux et à toutes les crises du monde. Néanmoins (condition peut-être pas suffisante mais sûrement nécessaire) elles s'avèrent un élément essentiel pour une économie responsable à l'égard de toutes les parties prenantes de la société.

**La contagion par l'exemple** représentant le moyen le plus direct de dupliquer et de multiplier ces bonnes pratiques, il importe que leurs modalités soient accessibles à toutes les entreprises et que, par conséquent, celles qui les portent, fortes de leur expérience, **s'impliquent pour transmettre leur savoir-faire à celles qui souhaitent s'engager dans cette voie.**

Le partage des bonnes pratiques que veulent promouvoir le présent manifeste et l'ensemble de ses signataires est l'engagement le plus concret que les entreprises puissent prendre au service du développement de l'économie responsable.

### **I - DE LA RESPONSABILITÉ**

**La première responsabilité d'une entreprise est évidemment de nature économique.** Elle consiste à satisfaire les besoins de clients et utilisateurs de biens et de services dans des conditions assurant la pérennité de l'entreprise. Ce qui signifie que les recettes de celle-ci doivent couvrir ses dépenses, permettre la valorisation de ses investissements et contribuer aux moyens nécessaires à son évolution.

Cette première responsabilité trouve sa mesure dans les comptes de résultats. L'entreprise peut limiter sa stratégie à ce seul objectif en utilisant tous les moyens pour l'atteindre, sans se préoccuper des conséquences de ses actes sur le reste de la société. Ses dirigeants peuvent même ne chercher qu'à obtenir le maximum de profit dans le minimum de temps, en exploitant les failles de la légalité, voire en l'outrepassant.

**Il serait aussi naïf que vain d'imaginer la disparition de la cupidité humaine et des comportements axés sur l'appât de gains à très court terme. Mais, à l'inverse, des entreprises - de plus en plus nombreuses - s'inscrivent dans une perspective de long terme, convaincues que leur intérêt économique doit**

**nécessairement se concilier avec leur responsabilité sociale et environnementale.**

C'est précisément la convergence de ces trois responsabilités - économique, sociale/sociétale et environnementale - qui constitue le « développement durable », expression quelque peu galvaudée indiquant pourtant l'évolution souhaitable pour un monde en proie à une crise de sens.

**Les principes et les objectifs de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ont été définis par plusieurs chartes** et documents émanant de grandes institutions (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Principes Directeurs de l'OCDE, Déclaration de principes tripartites de l'OIT, Pacte Mondial des Nations Unies, auxquels s'ajoute désormais la norme ISO 26000).

L'ensemble de ces documents constitue un cadre de référence « idéal ». Il n'est évidemment pas question ici d'y ajouter une « charte » supplémentaire, mais de favoriser l'essor des bonnes pratiques des acteurs économiques en faveur d'une responsabilité réellement exercée.

## II - DES BONNES PRATIQUES

1 - Une bonne pratique est une action concrète mise en oeuvre volontairement et durablement par une entreprise ou une organisation :

- dans le domaine social, dans l'engagement en faveur de la société et du territoire, dans la préservation et la valorisation de l'environnement, dans l'amélioration de sa propre gouvernance ;
- **au-delà des obligations légales et réglementaires** auxquelles cette entreprise ou cette organisation est soumise, là où elle exerce ses activités.

2 - **Une très grande diversité de bonnes pratiques existe dans le monde.** Le partage des bonnes pratiques s'effectue donc en fonction des caractéristiques des entreprises et des organisations, selon leur taille, leur secteur d'activité, leur implantation géographique, leur histoire, etc.

- Le contexte local dans lequel évoluent les entreprises varie fortement d'un pays à un autre : les lois et réglementations peuvent être plus ou moins exigeantes et c'est par rapport à celles qui sont en vigueur là où elles se trouvent qu'il faut évaluer l'engagement de responsabilité des entreprises. Les bonnes pratiques doivent donc commencer par se partager dans le cadre législatif local, que les entreprises dépassent volontairement.
- Les caractéristiques des entreprises doivent être prises en compte pour le partage des bonnes pratiques, en fonction :
  - ▶ o De leur taille (les moyens et les méthodes ne sont évidemment pas les mêmes dans une multinationale et dans une PME),
  - ▶ o De leur structure juridique (par exemple, une compagnie cotée en Bourse, une société à capitaux familiaux ou une coopérative ne répondent pas totalement aux mêmes exigences... du moins, en principe) ?
- La situation interne de l'entreprise conduit à considérer les bonnes pratiques selon les progrès qu'elles représentent et la place qu'elles tiennent dans la stratégie globale de la société :
  - ▶ o il faut ainsi encourager et accompagner une entreprise partant d'un point bas en termes de responsabilité sociale et environnementale, qui se lance dans une démarche vigoureuse pour rattraper son retard ;
  - ▶ o il faut soutenir une bonne pratique mise en oeuvre dans un domaine précis même si l'entreprise n'a pas développé de bonne pratique sur d'autres points et est donc globalement « imparfaite » en matière de responsabilité ;

- ▶ o il faut donc se placer dans une optique de mouvement (et non procéder à un constat statique) pour promouvoir une vision dynamique des bonnes pratiques.

**La valeur d'exemple d'une bonne pratique a vocation à s'exercer en interne comme en externe : en interne pour inciter l'entreprise à étendre sa démarche à d'autres sites ou entités et à d'autres domaines de la responsabilité sociale et environnementale ; en externe pour convaincre d'autres entreprises d'adopter à leur tour une bonne pratique similaire.**

### III - DU PARTAGE

La compétition économique incite évidemment les entreprises à garder pour elles les recettes de leur réussite. Elles veillent donc à ne pas transmettre leur savoir-faire et leurs méthodes à des concurrents qui pourraient capter leur clientèle et rogner leurs parts de marché.

La responsabilité sociale et environnementale peut conférer à l'entreprise qui l'exerce un avantage concurrentiel :

- en permettant une amélioration de ses process ;
- en lui ouvrant de nouveaux débouchés et en lui donnant accès à de nouveaux marchés ;
- en constituant un élément de différenciation stratégique aux yeux de ses salariés et de ses clients.

Cependant, il convient de sortir du champ concurrentiel les facteurs de performance liés aux bonnes pratiques et de ne pas les considérer au même titre que des « secrets de fabrication » soigneusement préservés par les entreprises pour maintenir ou accentuer leur position compétitive. Une entreprise initiant et développant en son sein une démarche de responsabilité sociale et environnementale peut, au contraire, avoir intérêt à faire école. Plus grand sera le nombre des entreprises assumant pleinement une responsabilité globale, plus saine sera la concurrence.

Pour des raisons économiques comme pour des raisons éthiques, les entreprises responsables doivent s'impliquer, au-delà de leurs efforts internes, dans la diffusion externe de leurs bonnes pratiques, en s'ouvrant aux autres pour échanger leurs expériences et en favoriser la prolifération.

## PARTAGER POUR PROPAGER

C'est par cet engagement que les entreprises tracent la voie de l'économie responsable. Déjà signé par plus de 340 chefs d'entreprise, rejoignez le mouvement !





<span class='spip\_document\_5141 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>

De grands signataires l'ont d'ores et déjà signé comme : Alain GRISET (Président des Chambres de Métiers et de l'Artisanat), André RENAUDIN (Directeur Général d'AG2R La Mondiale), Christophe BONDUELLE (PDG de Bonduelle), Jacques GOUNON (PDG d'Eurotunnel), Jean MERELLE (Président du Directoire de Caisse d'Epargne Nord France Europe), Jean-Pierre LETARTRE (Président d'Ernst & Young), Gérard MESTRALLET (PDG de GDF SUEZ), Arnaud MULLIEZ (Président d'Auchan France), Jean-Marie SANDER (Président du Crédit Agricole) ou Yves CLAUDE (DG d'Oxylane - Décathlon)

Que vous soyez dirigeant d'entreprise ou sympathisant, nous vous invitons à les rejoindre ! Cela ne vous prendra que quelques instants pour prouver par votre signature que vous souhaitez voir le monde économique avancer concrètement vers plus de responsabilité.

### SIGNEZ LE MANIFESTE

-  Je suis dirigeant, j'engage mon entreprise [en cliquant ici](#).
-  J'encourage personnellement la démarche [en cliquant ici](#).

## Les bonnes pratiques

Consultez plus de 500 fiches de bonnes pratiques grâce à un moteur de recherche qui les répertorie par thématiques : Consommateurs - Droits de l'Homme - Engagement sociétal - Environnement - Gouvernance - Relations et conditions de travail ... Pour accéder au moteur de recherche, [cliquez ici](#).